Image not found or type unknown

appel apres jugement de divorce

Par **ardoiseverte**, le **30/06/2011** à **08:12**

Bonjour,
Je viens de recevoir mon jugement de divorce,j'ai un mois pour faire appel, aurais je intérêt à le faire, en effet, l'adresse qu'a donné mon ex est fausse, il a déménagé, il ne veut me payer la prestation compensatoire d'un seul coup(alors que je sais qu'il a l'argent!) le divorce a ete prononcé a torts reciproques alors qu'il a quitté le domicile , fait des attouchements sur mineure(prescription pour ces actes!)il declare aussi sur l'honneur ne posseder qu'un terrain alors qu'il y a aussi un terrain à bâtir, bref c'est plein d'incohérences.....
Merci a vous pour vos reponsex

Par **Claralea**, le **30/06/2011** à **23:24**

Et bien faites appel pour toutes les raisons que vous invoquez, que dit votre avocat ?

Par **ardoiseverte**, le **01/07/2011** à **07:28**

Bonjour,
Merci de m'avoir repondu.
Je ne peux voir mon avocate comme cela juste les secretaires!
Cordialement

Par **Domil**, le **01/07/2011** à **12:04**

[citation]Je ne peux voir mon avocate comme cela juste les secretaires! [/citation] alors changez d'urgence d'avocat

Par **ardoiseverte**, le **01/07/2011** à **12:34**

Bonjour,
Merci pour votre réponse.
J'y ai bien pensé ,mais apres 4 ans de procedure, j'aimerais avoir un peu la paix

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés